

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Le budget 2015 fait apparaître un excédent brut de charges de presque CHF 2'000'000.-. Ce résultat n'est pas sans susciter l'inquiétude du groupe socialiste, ce d'autant que le déficit aurait pu être encore plus conséquent si un dividende de plus de CHF 2'000'000.- n'avait pas été octroyé par les sociétés immobilières dont la ville est actionnaire, soit en particulier par la SI Bloc 30.

Ce budget négatif intervient alors que notre région traverse une période de haute conjoncture, avec cependant des signes de ralentissement, en particulier dans le secteur de l'horlogerie, industrie dont la santé financière de notre commune est fortement dépendante. Cette situation mène le groupe socialiste à s'interroger sur la capacité de notre collectivité à faire face à un avenir fait de projets, tels que le Centre aquatique des Mélèzes, le zoo-musée et la Maison du Peuple. Or, si ces investissements à venir, de même que la poursuite des efforts de rénovation et d'entretien entrepris depuis plusieurs années permettront à La Chaux-de-Fonds de rayonner tout en augmentant son attractivité et la qualité de vie de ses citoyens, il ne faut pas oublier que ces différents projets requièrent une saine situation financière.

Le groupe socialiste, qui a déjà lors de l'exercice précédent appelé de ses vœux la mise en place d'une planification roulante des investissements avec indication des conséquences financières de ces derniers sur les budgets de fonctionnement réitère ici sa demande. Une planification globale des investissements à consentir dans les cinq à dix ans à venir permettra non seulement d'avoir une vision à long terme, mais également d'aboutir aux meilleures priorisations des projets. Sans un tel instrument, il nous sera difficile d'accepter les nombreux crédits d'importance qui devraient prochainement être soumis à notre Conseil.

Le budget déficitaire présenté ce soir inquiète d'autant plus le groupe socialiste qu'il ne faut pas oublier que la réforme de la péréquation intercommunale des charges structurelles sur laquelle va devoir se prononcer le Grand Conseil prévoit en particulier que les dépenses des centres urbains liés à la culture et au sport ne soient plus pris en considération dans le cadre de cette péréquation. Cette réforme, mise en relation avec l'abandon en faveur de La Chaux-de-Fonds d'une grande partie de la rétrocession faite par l'Etat de l'impôt sur les frontaliers à l'horizon 2016, laisse présager une péréquation de la situation économique de notre ville au moment même où elle devra faire face à d'importants défis en terme d'investissement, tout en continuant d'assurer les frais de fonctionnement et d'entretien courant. Dans un tel contexte, et bien qu'il soit conscient que notamment un certain nombre de charges ne se trouvant pas sous le contrôle direct de notre collectivité vient déséquilibrer le présent budget, le groupe socialiste ne peut que regretter que les dépenses budgétisées pour 2015 ne soient pas harmonisées ou refaites prévisibles.

S'agissant précisément des charges échappant à tout le moins en partie à la maîtrise de la Ville, on relèvera celles en lien avec la création de places d'accueil au niveau du parascolaire. Dans ce domaine, on constate que contrairement à Neuchâtel et au Locle, La Chaux-de-Fonds ne réussira pas à répondre dans les délais impartis aux exigences en terme de places à créer, imposées par la loi sur l'accueil des enfants. En effet, alors que le Conseil d'Etat envisage déjà aujourd'hui de réformer cette loi, il restera à notre collectivité à créer encore une cinquantaine de places à la fin de l'année 2015. Or, le budget présenté ce soir semble déjà emprunt d'une certaine fragilité.

On constate d'ailleurs que le poste relatif aux charges de personnel a fortement augmenté par rapport aux comptes 2013. Le groupe socialiste est à cet égard conscient que la rigueur comptable à laquelle est contrainte notre collectivité implique une dotation parfois minimaliste de certains services, de sorte qu'il perçoit positivement la création de postes au sein de l'administration. La création de postes au sein du SCAS est particulièrement à saluer, à mesure que les actions visant à éviter que des personnes n'émargent durablement à l'aide sociale mérite une attention toute spécifique de la part du Conseil communal. Nombre de nouveaux postes trouvent ainsi une explication soit dans l'application de réglementation fédérale et cantonale, soit dans une dotation connue de longue date. Toutefois, d'autres augmentations de charges de personnel apparaissent plus difficiles à comprendre, en l'absence de toute explication, pouvant d'ailleurs donner l'impression d'une certaine absence de vision globale. Une question sera posée à ce sujet par

notre groupe dans le cadre de la discussion de détail. Ce flottement, voire une certaine absence de direction politique, transparait également au poste des biens, services et marchandises, lequel présente lui aussi une importante augmentation par rapport aux comptes 2013.

Vous l'aurez compris, le groupe socialiste acceptera le budget 2015 avec un enthousiasme, avec un soutien mesuré. Il tient cependant à souligner ici l'importance pour la Ville d'assurer les missions essentielles qui lui sont dévolues, ainsi que de continuer à réaliser les efforts de rattrapage d'entretien du patrimoine immobilier et des infrastructures sportives et culturelles. Ces efforts sont une condition *sine qua non* du rayonnement vers l'extérieur de notre ville, ainsi que du maintien d'une bonne qualité de vie de sa population. De même, la valorisation de certains espaces publics et infrastructures n'est pas sans jouer un rôle positif dans la mise en place de conditions cadres favorisant tant l'implantation de nouvelles entreprises que le développement de celles déjà installées à La Chaux-de-Fonds.

Pour conclure, le groupe socialiste souhaite adresser ses remerciements à l'ensemble des personnes qui travaillent pour l'avenir de notre ville, qu'elles œuvrent au sein de la collectivité publique ou dans le cadre d'entreprises publiques, parapubliques et privées. Je vous remercie pour votre attention.